

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 19

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien connu, a témoigné plus d'une fois d'un faible tout particulier pour ceux qui suppléent au défaut de science par la présence d'esprit. On en cite deux exemples assez significatifs. Il demandait à un candidat au baccalauréat quelle fut la plus belle conquête de Louis XIV : « Mademoiselle de La Vallière, » répondit le jeune homme, qui passa avec trois boules blanches. Un autre, invité à indiquer les noms des XII Ptolémées, commença sans hésiter : « Ptolémée I, Ptolémée II, Ptolémée III, » et ainsi de suite. Celui-ci n'obtint, par exemple, que des boules rouges, grâce à Nisard, que cette hardiesse avait amusé ; mais enfin il n'échoua pas.

Tous les professeurs ne sont pas aussi accommodants que M. Nisard, et l'un de nos camarades l'apprit à ses dépens, à l'académie de Lausanne. C'était à l'examen annuel de chimie. Le pauvre garçon devait donner le mode de préparation d'une combinaison chimique dont le nom, paraît-il, était de l'hébreu pour lui. Il n'en commença pas moins, avec une épique assurance, en ces termes :

« Je prends une lampe de laboratoire, je l'emplis d'esprit de vin, de manière à faire bien tremper la mèche. Je frotte une allumette chimique contre un corps dur, la paroi par exemple ; une fois allumée, je l'approche de la mèche, celle-ci s'enflamme à son tour, la flamme monte.... monte.... » « Et vous retournez à votre place, » fit le professeur impatienté. « Pas de chance ! » murmura X. en me rejoignant sur notre banc. « Après un début plein de chaleur, je retombe à zéro. » Y.

St-Saphorin, le 29 avril 1876.

M. le rédacteur,

Vous qui amusez si souvent vos lecteurs par de spirituelles boutades en patois ou en français, sur les habitants de la campagne, permettez à l'un de ces derniers de vous envoyer en échange, ces quelques lignes que je trouve dans un vieux dictionnaire historique. Le *Conteur* a si souvent recherché les origines des diverses choses touchant à l'histoire de notre pays, qu'il sera sans doute bien aise de connaître celle du nom de la capitale du canton de Vaud. Je cite :

« L'histoire de Lausanne remonte à une haute antiquité. On raconte que les habitants de l'ancienne Losonium, chassés par un débordement du lac, vinrent s'établir sur l'emplacement actuel de Lausanne, y construisirent une ville et lui donnèrent un nom qui rappelait celui de leur ancienne cité. On a expliqué le nom de Lausanne par *laus Annae* (louange d'Anne), à cause des reliques de sainte Anne qu'aurait possédées la ville. On a même prétendu qu'un voyageur, voyant les habitants rassemblés sur la place pour chercher un nom à leur ville, se serait écrié : Les ânes ! et aurait ainsi fourni à la nouvelle cité un nom inattendu. »

Un abonné.

Lé dzoratâi et lè z'izelettè.

Dou dzoratâi étiont z'u menâ dâo bou pè Mordze. C'étai dein lo bon temps po clliâo que lo dusson atsetâ, kâ po on louis et on demi-pot on ein avâi on tot bio moulo, et po dâo sè, l'étai do sè. N'étai pas coumeint ora, que lo faut pâyi à n'on prix dè fou et que la maiti dâo teimps l'est tot dépoureint, tot mouzi et que lo fû n'est presque rein tsaud ; faut adé on étala po férè boulrâ l'autra. Doint que l'est la Cathédrala de Lozena que l'a dinsè fé reintseri ; l'est veré que se vo z'avâi vu quin moué l'ein a faillu po reférè cé clliotsi, que l'est portant to minolet, vo z'ariâ éta ébahî ; diéro dè mermitâ dè soupa on arâi pu couâirè avoué ! Et la cantina dâo tir fédérat, su la pliace d'armes ; què dè moulo aguelhî perquie, te possiblio ! Faut pas étrè mâu l'ébahî se l'est venu tant tchai, kâ sè errâri, et po ein avâi à bon compte, foudrâi étrè asse fin què ion dâo tsemin dè fai dè Vallorbès. Attintâ-vai coumeint fâ, césique : L'autre dzo sè trovâvè à la gâra de Croy, iô l'ai a on moué dè bou asse long qu'on dzo dè pliodze ; adon cé coo reluquâvè 'na grossa étala dè fâo et desâi : t'écrasâi lo bio bou ! toneau ! enfin quiè, lo bragâvè destrâ. Cein fasâi pliézi à non bon vilho qu'êtai perquie et que fasâi amenâ cé bou, et que l'ai dit : Vo lo trovâ bio ? — Oh ! adrâi bio, non dè non que cll'étaâ m'âodrâi bien ! — Et porquiè férè ? — Oh vouâi-quie, dusso fourni po la senanna que vint dix dozannâs de coura-deints à l'hôtet Gibon, et ia quie dè quiè ein férè dâi bio. — Eh bin, preindè-lâ m'n'ami, que lâi dit lo vilho, et l'autro la fourrâ dein lo fourgon. Se cé dzanhâo fâ dinsè ti lè dzo, dè bio savâi que lo bou ne lâi coté pas mé què dâo bou dè louna, mâ lè z'autrè dzeins sont pas ti rusâ coumeint cé individu et se vollion dâo bou, faut que lo pâyéyon coumeint va.

Ora po ein veni à mè dzoratâi, meniron don dâo bou pè Mordze et lo veindiron. A midzo, l'alliron cassâ oquiè à n'on cabaret et tot conteints d'avâi veindu dize-sa francs lo moulo, sè deziron : s'on sè regâlâvè on iadzo !... Y'avâi drâi à coté dè leu dâi monsus que medivon dâi z'izelettè et cein lâo baillâ einvia. « Combien ça couteraît-ti un plat de z'oiseaux comme ces mossieux, que démandiron ào so-méille ? L'autre que dèvezâvè fauroman lâo fe : qrrite paches ! Lè dou lulus oïron : quatre baches et firon : Eh bien, apportez-nous en voi ! L'est bon. Nourâ gaillâ cruron ein medzi coumeint dâo lard, mâ diabe lo pas ; l'uron 'na peina dè la metsance à râodzi clliâo petits z'oû et sâlu po acerotsi dâi grosses moosses. Troiron tot parâi cein adrâi bon, mâ quand faille pâyi l'ein euron bin d'n'autra, kâ l'étai bo et bin quaranta batz que cein cotâvè. Ma fâi vo laisso dèvenâ cein que peinsiron nourâ dou dzoratâi. N'ouzaron pas férè dâo détertin et duron pâyi sein renasquâ on brabant et demi-batz, mâ l'étiont furieux. Po passâ lâo radze, ein s'ein retrouneint, l'écourdjatâvон ti lè z'osé qu'êtiont per dës-sus lè z'adzès ein lâo deseint : Crouie bouriâ ! allâ-lâi, allâ-lâi à Mordze, iô l'est qu'on vo payè qua-ranta batz !

Un brave homme de Rossinières qui allait en bateau à vapeur pour la première fois, l'été dernier, ne pouvait pas comprendre comment on pouvait faire manœuvrer, sur l'eau, une masse aussi considérable. Et quand il vit le pilote crier dans le porte-voix : *En avant !* notre montagnard, renversé d'étonnement s'avança vers un des passagers et lui dit en patois :

To paraï faut que c' gaillard l'aussé n'a rud'estoma po féré veri cliau ruvé rein qu'en sofliaint dein c' tuyau ! (Il faut que ce gaillard ait une fameuse poitrine pour faire tourner ces roues en soufflant dans ce tuyau).



HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

III

Le docteur était loin de se faire illusion sur son état : il en comprenait toute la gravité. Mais, pour ne pas affliger Mme Desmurgers, laquelle avait peine à cacher ses larmes, il affectait de croire à son très prochain rétablissement. Cependant, les journées — tristes journées — s'écoulaient, et le mieux n'arrivait pas. L'état de faiblesse empirait, au contraire. Par quelles transes, par quelles angoisses passa cette pauvre dame Desmurgers ! Nous n'entreprendrons pas de la raconter. De quels soins affectueux elle entoura son mari, nous ne le dirons pas davantage, sinon qu'infatigable, dévouée, attentive, elle ne quittait plus son chevet et ne prenait un peu de repos que quand, succombant à la fatigue, elle ne pouvait dominer le sommeil qui la gagnait. Julien qui était accouru à Vouvray dès qu'il avait été informé de la maladie de son père, prenait place alors auprès du lit. Il eût voulu y passer des nuits entières afin d'épargner à sa mère ces dures insomnies, et surtout ces violentes secousses morales, si fatales aux organisations nerveuses et impressionnables. Mais cette mère vaillante craignant elle-même pour la santé de son fils, avait voulu garder pour elle la plus lourde tâche. A la fin, cependant, ce fut Julien qui veilla tout à fait son père ; Mme Desmurgers, s'étant sentie réellement fatiguée, avait dû s'aliter elle-même.

Nombre de personnes venaient à la grille prendre des nouvelles du docteur. C'est Julien qui les leur portait. On ne recevait personne, tout bruit pouvait être fatal au malade. Un matin, cependant, un pauvre, trouvant la grille ouverte, pénétra jusqu'au salon où se trouvaient alors Mme Desmurgers et son fils. Celui-ci consulta sa mère du regard. Sur un signe approuatif, il alla prendre une dernière pièce de 5 fr. qui restait dans la bourse verte et la mit dans la main de l'indigent, lequel se retira après force de remerciement.

Et l'argent était sur le point de manquer dans le ménage !

On ne guérira pas de l'avarice : on ne se corrige guère de la générosité.

— Il prierai pour LUI, fit Mme Desmurgers.

Le docteur triompherait-il de sa maladie ? Il avait guéri tant de gens dont on désespérait qu'on se rattachait d'espoir à cette idée. Mais il fallut renoncer même à cette lueur d'espérance. C'est vainement qu'à plusieurs reprises, Mme Desmurgers avait parlé de faire venir un médecin étranger : le docteur s'y était toujours énergiquement opposé : « Si je dois guérir, disait-il, je me guérirai seul. »

Le treizième jour, un vendredi, vers minuit, il rendait le dernier soupir, après avoir bénit sa femme et son fils, tous deux sanglotant et agenouillés au pied de son lit...

Ce fut dans le pays un deuil général. Vouvray tout entier, une grande partie de la population des villages environnants accompagnèrent les restes mortels de M. Desmurgers à sa dernière demeure. Julien, appuyé sur le bras d'un voisin, marchait derrière le cercueil. Il était d'une extrême pâleur, mais ne pleurait pas, il avait usé toutes ses larmes. Quant

à sa mère, clouée au logis par la douleur et par la fatigue, elle n'avait pu se rendre au cimetière...

Quel vide dans la petite maison, désormais privée de son chef ! Qu'allait devenir Julien ? qu'allait devenir sa mère ? Ce fut alors qu'on envisagea de près cette situation tendue depuis longtemps déjà, mais à laquelle on avait pas sérieusement pris garde du vivant du docteur. Il fallut bien se rendre à l'évidence : les ressources manquaient. La gêne s'était assise à ce foyer, où des trésors de richesses eussent été si bien à leur place !

On a vu plus haut que M. Desmurgers ne s'en était pas tenu à des œuvres de pure bienfaisance, et qu'il avait, en maintes occasions, aidé de sa bourse ou de son crédit tel ou tel, avec une facilité qui pourrait tout aussi bien s'appeler de l'imprévoyance. Outre que diverses sommes avaient été ainsi perdues, il était resté, sans s'en douter peut-être, sous le coup d'une garantie pour un chiffre assez fort. Deux ans avant sa mort, en effet, M. Desmurgers, sollicité par un débiteur malheureux, qu'il connaissait du reste, avait, à défaut de fonds disponibles, engagé sa signature vis-à-vis d'un tiers inconnu, un poitevin, pour le paiement d'un immeuble. Or, la dette était échue depuis quelque temps, et l'obligé principal, préalablement discuté, était devenu presque insolvable, n'avait pu tenir son engagement. Le créancier, un créancier intraitable, se rabattait sur la caution, représentée par la veuve Desmurgers, tutrice légale de son fils mineur. Mme Desmurgers, qui ne pouvait pas payer, allait être expropriée. Elle prit les devants, et vendit à un propriétaire de Vouvray, M. Desrieux, la gentille maison du coteau, avec tout ce qu'elle renfermait, c'est-à-dire y compris mobilier et dépendances. Le prix qu'elle en reçut lui permit d'acquitter cette lourde dette. Le créancier payé, il ne restait presque rien à Mme Desmurgers, non plus qu'à Julien, lequel s'était empressé de conseiller à sa mère de liquider sans retard. Mais pour l'honneur de son cher défunt, dont elle avait été et restait la vigilante gardienne, pour l'honneur de son fils, pour le sien propre, Mme Desmurgers s'applaudit de son action. La mémoire du docteur restait vierge de toute atteinte ; quel plus bel héritage que celui d'une vie sans tache et remplie de bonnes œuvres ? Joseph en bénéficierait tôt ou tard. Ce sentiment adoucit chez elle l'amertume du sacrifice ; car c'en est un, assurément, que d'abandonner à tout jamais ces lieux où l'on a vécu heureux de son bonheur et du bonheur des siens, aimant, aimés, ces lieux mêmes où l'on a souffert, mais où la souffrance encore avait quelques charmes. Car, tout vous parle dans ces demeures longtemps habitées : ces meubles mêmes qui vous sont familiers, auquel vous êtes attachés par un long usage, ils ont une voix, un langage ; ils représentent une joie, un souvenir, un regret, peut-être même une espérance.

Il faudrait dire adieu à tout cela.

Déjà la perte de son mari avait frappé au cœur la pauvre femme ; la pensée qu'un jour il faudrait qu'elle et Julien quittassent la maison du coteau pour n'y plus rentrer, lui portait le dernier coup. A la vérité, l'acquéreur, en souvenir du docteur et par respect pour une infortune courageusement supportée, laissait l'immeuble à la libre disposition de sa veuve pour tout le temps qu'elle voudrait l'habiter ; mais cette tolérance même n'était-elle pas pour celle-ci, pour son fils lui-même, une sorte de souffrance morale ? N'étaient-ils pas désormais dans une maison étrangère ? Et quand ils en sortiraient où iraient-ils ? quel asile s'ouvrirait devant eux ? Que ferait Julien pour vivre, lui qui n'avait pas d'état et qui se trouvait ainsi arrêté dans le cours de ses études qui promettaient d'être brillantes ? Tant d'espérances édifiées sur des succès soutenus s'écroulant ainsi tout à coup !

Sans doute, le souvenir des bienfaits qu'elle et son mari avaient répandu dans la contrée vivait dans bien des mémoires : un monument élevé à la mémoire du docteur dans le petit cimetière de Vouvray, et dont la reconnaissance publique avait fait les frais, l'attestait. Elle et son fils trouveraient peut-être ici ou là aide et appui. Mais la pensée seule de solliciter des secours de ceux qu'elle avait elle-même secourus autrefois torturait son âme délicate. Toutefois, sa